stant après, ce sera une autre paire des roues superposées qui remplira la même condition, et ainsi de suite. Chaque paire de dents pourra donc ne rester en contact qu'un instant infiniment petit, puisqu'elle sera, immédiatement après, remplacée par une autre paire. On pourra donc échanfreiner les dents jusqu'à ne leur laisser qu'une longueur infiniment petite, ou, ce qui revient au même, les faire seulement tangentes au profil indiqué par la théorie.

— *Frottement d'une corde ou d'une courroie glissant sur un cylindre fixe.* Soient P la puissance, Q la résistance, AB l'arc embrassé par la corde ou la courroie, T la tension en un point quelconque M de l'arc AB, la puissance l'emportera évidemment sur la résistance, puisqu'elle aura à vaincre cette dernière force, augmentée des résistances passives. La tension ira donc en augmentant dans le sens du mouvement, c'est-à-dire de B en A. Soit $T + dT$ la tension en un point

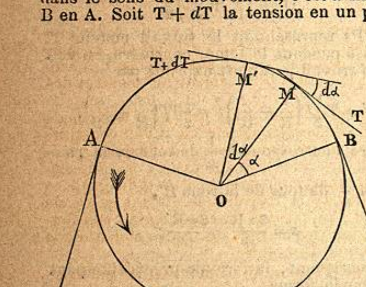

Fig. 1.

M' infiniment voisin du point M; l'élément MM' de la corde sera en équilibre sous l'influence des forces T et $T + dT$, agissant en sens contraires, et de la force de *frottement*, dirigée de M' vers M. Soient α l'angle variable MOB, $d\alpha$ l'angle M'OM et R le rayon du cylindre; les forces T et $T + dT$ faisant entre elles un angle $\pi - d\alpha$, leur résultante, qui fera un angle infiniment petit avec le rayon bissecteur de MOM', sera la somme de leurs projections sur ce rayon, c'est-à-dire

$$2T \sin \frac{1}{2} d\alpha + dT \sin \frac{1}{2} d\alpha$$

ou

$$T d\alpha,$$

en négligeant les infiniment petits du second ordre. $Td\alpha$ représentant ainsi la pression normale exercée au contact entre la courroie et la surface cylindrique, la force de *frottement* sera

$$fTd\alpha,$$

f désignant le coefficient de *frottement*. La condition d'équilibre, en négligeant les infiniment petits d'ordres supérieurs, sera donc

$$dT = fTd\alpha$$

ou

$$\frac{dT}{T} = f\, d\alpha.$$

Telle est l'équation différentielle qui lie la tension T à l'angle α. En l'intégrant, on en tire

$$L.T = f(\alpha + c),$$

d'où

$$T = e^{f(\alpha + c)}.$$

Pour déterminer la constante, il suffit d'observer que, pour $\alpha = 0$, on doit avoir $T = Q$, ce qui donne la relation

$$Q = e^{fc};$$

il en résulte

$$T = Qe^{f\alpha},$$

et par suite

$$P = Qe^{fa},$$

a désignant l'angle AOB. On voit, par cette formule, que la résistance due au *frottement*, ou la différence $P - Q$, augmente très-rapidement lorsque l'arc a dépasse de petites limites. Supposons, par exemple, que la corde soit faite de chanvre et que le cylindre soit de bois, le coefficient de *frottement* f sera à peu près 0,50. Supposons que la corde fasse trois tours sur le cylindre, α sera égal à 6π ou à peu près 19; la base e du système des logarithmes népériens est à peu près 2,7; on aura donc approximativement

$$P = Q \times 2{,}7^{9{,}50} = 5\,178\,Q.$$

Ce résultat explique comment, par exemple, un homme peut, à l'aide d'un très-petit effort, retenir un bloc énorme de pierre suspendu à l'extrémité d'une corde passant sur une poulie et s'enroulant, de l'autre côté, sur un cylindre fixe. C'est par la même raison qu'un homme peut, sans danger, descendre d'une grande hauteur en s'attachant à une corde passée sur un cylindre fixe et dont il tient en main l'autre brin.

FROTTER v. a. ou tr. (fro-té — Diez donne pour radical à ce mot le latin *frictum*, de la même racine que *fricare*, frotter, savoir le sanscrit *bhrag*, rompre, le frottement amenant naturellement la rupture des aspérités). Presser en déplaçant progressivement la pression : FROTTER *ses mains l'une contre l'autre.* FROTTER *un meuble pour le faire luire.* FROTTER *le parquet après l'avoir ciré. Prenez garde de ne point* FROTTER *les meubles trop fort, de peur de les user.* (Mol.) ‖ Frictionner : *Une femme qui me dorlotera me viendra* FROTTER *lorsque je serai las.* (Mol.) ‖ Oindre, enduire en frictionnant : *On dit que le grand'père* FROTTA *d'une gousse d'ail les lèvres du nouveau-né.* (H. Taine.)

— Fam. Battre, frapper, maltraiter, en action ou en paroles : *Nous l'*AVONS FROTTÉ *d'importance. Je ne puis me refuser au plaisir de* FROTTER *la tête la plus électrique (la tête de Chamfort) que j'aie jamais connue.* (Mirab.)

Allons, vous, vous rêvez et bayez aux corneilles.
Jour de Dieu! je saurai vous *frotter* les oreilles.
MOLIÈRE.

— Fig. Mettre en contact : *L'opinion est une lime sourde qui use le fer qu'on* FROTTE *contre elle.* (De Villers.)

— *Frotter les oreilles à,* Châtier : *Vous allez* VOUS *faire* FROTTER LES OREILLES.

— *Frotter son nez à,* ou *dans,* S'immiscer à, se mêler de : *Il* FROTTE *toujours* SON NEZ OÙ *il n'a que faire.* ‖ Se harsarder, s'aventurer :

Viens, viens *frotter ton nez* auprès de ma colère.
MOLIÈRE.

— Peint. Couvrir d'une teinte transparente : FROTTER *une esquisse.*

— Mar. *Frotter la toile à voile,* Y former des plis distincts.

— Techn. Oter avec un morceau de drap les parcelles d'or en feuilles que le couteau du doreur n'a pu faire tomber du livret. ‖ Donner la deuxième façon à une forme avec un frottoir de peau de chien marin. ‖ *Frotter des caractères d'imprimerie,* Les passer sur le grès afin d'en enlever les bavures. ‖ *Frotter un volume,* En gratter fortement le dos d'un bout à l'autre, avec un grattoir dentelé de fer, pendant l'opération de l'endossure, afin de faire bien pénétrer la colle.

— Intransitiv. Exerce une pression en se déplaçant : *Une des roues* FROTTAIT *contre la caisse de la voiture.*

Se frotter v. pr. Etre frotté : *Une chambre qui* SE FROTTE *journellement.*

— Frotter soi-même quelque partie du corps : SE FROTTER *les mains.* SE FROTTER *les yeux. Je n'ai jamais vu tant bâiller, parler à l'oreille qu'elles ont fait entre elles, tant* SE FROTTER *les yeux et demander de fois : Quelle heure est-il?* (Mol.) *La déesse reconnaissante fit présent à Phaon d'une fiole d'essence dont il* SE FROTTA, *et qui le rendit le plus beau des hommes.* (Th. Gaut.)

— *Se frotter les mains,* Donner des marques de satisfaction : *M. de Latouche riait du bon tour et* SE FROTTAIT LES MAINS. (Ste-Beuve.)

— *Se frotter les yeux,* Douter de ce qu'on voit, chercher à voir ou à comprendre : *J'ai beau* ME FROTTER LES YEUX, *je n'y vois rien.*

— Réciproq. Frotter son corps contre celui d'un autre : *Les ânes* SE FROTTENT *l'un contre l'autre.*

— Se fréquenter, être en contact réciproque : *Il faut que les êtres pensants* SE FROTTENT *les uns contre les autres pour faire jaillir la lumière.* (Volt.)

— *Se frotter à ou avec,* Avoir commerce, se mettre en rapport avec : *La noblesse, de soi, est bonne; c'est une chose très-considérable; mais elle est accompagnée de tant de mauvaises circonstances qu'il est très-bon de ne* S'Y *point* FROTTER. (Mol.)

... Quand on *se frotte avec* les courtisans,
Les branles de sortie en sont fort déplaisants.
RÉGNIER.

‖ S'attaquer à, provoquer, défier : *Je ne vous conseille pas de* VOUS FROTTER À *lui.*

— Loc. prov. *Qui s'y frotte s'y pique,* Se dit en parlant d'une personne qui ne se laisse pas attaquer impunément :

Je me sens pris d'amour pour la belle Angélique
Et je vais... — Gare à toi! *Qui s'y frotte s'y pique.*
AUG. HUMBERT.

— s. m. Action de frotter, frottement : *On peut apprendre par conférence avec les honnêtes et habiles hommes, frottant et limant notre cervelle contre la leur, comme le fer qui s'éclaircit, se nettoie et s'embellit par le* FROTTER. (Charron.)

FROTTEREL (sieur D'AVES), poëte dramatique français, né près de Falaise, et sur la vie duquel nous ne possédons aucun détail. Il a composé au commencement du XVIIe siècle des comédies, des tragédies, des pastorales, où l'on trouve de la verve, de la gaieté, mais un grand cynisme et une crudité d'expression parfois révoltante. Parmi ces pièces, publiées à Rouen de 1606 à 1632, nous citerons : *l'Amour triomphant, Philistée, Théocrite,* pastorales; les *Corivaux, Gillette,* comédies; *Sainte Agnès,* la *Vie et la Conversion de S. Guillaume, duc d'Aquitaine,* tragédies, etc. Elles sont toutes en vers, à l'exception de *l'Amour triomphant.*

FROTTERIE s. f. (fro-te-rî — rad. *frotter*). Techn. En termes de fondeur en caractères, Opération qui a pour but de faire disparaître les barbes qui adhèrent aux angles des lettres, au sortir du moule, ce qu'on obtient en frottant sur une pierre unie les deux faces latérales.

FROTTEUR, EUSE s. (fro-teur, eu-ze — rad. *frotter*). Celui, celle qui frotte. ‖ Ouvrier qui va dans les maisons pour frotter les appartements : *Les* FROTTEURS *sont dans mon logement.*

— Techn. Ouvrière qui frotte sur le grès les caractères d'imprimerie.

FROTTIS s. m. (fro-ti — rad. *frotter*). Peint. Couche de couleur légère et transparente : *On n'y retrouve aucune des manières connues d'appliquer la couleur : ni empâtements, ni glacis, ni* FROTTIS. (Th. Gaut.)

FROTTOIR s. m. (fro-toir — rad. *frotter*). Linge, brosse, objet dont on se sert pour se frotter.

— Techn. Morceau de linge avec lequel le batteur d'or enlève tout ce qui excède les bords des quarterons. ‖ Linge dont se servent les barbiers pour essuyer leur rasoir. ‖ Brosse dont on se sert pour frotter les appartements. ‖ Outil dont se sert le relieur pour frotter et unir le dos des livres. ‖ Petit coussin couvert de velours d'un côté et de drap de l'autre, qui sert pour donner le lustre aux chapeaux. ‖ Tissu de crin qui sert à frotter les cordes à boyau, afin de les dégraisser entièrement. ‖ Plaque garnie de phosphore amorphe, sur laquelle on frotte les allumettes pour les enflammer. ‖ Planche taillée en pointe de diamant par où l'on passe des poignées de chanvre pour le polir en le frottant sur les éminences raboteuses. ‖ Coffret de bois dans lequel on fait sécher les épingles.

— Physiq. Chacun des coussins entre lesquels on fait tourner le plateau de verre d'une machine électrique.

FROTTON s. m. (fro-ton — rad. *frotter*). Techn. Espèce de brosse dont se servent les cartiers pour savonner les cartes avant de les lisser. ‖ Tampon que les mêmes ouvriers passent sur les planches de cuivre, après l'avoir chargé de couleur.

FROU s. m. (frou). Anc. cout. Lieu public appartenant à une communauté, à une ville, à un bourg. ‖ Syn. de FROT.

FROUARD, village et commune de France (Meurthe), cant., arrond. et à 10 kilom. N.-O. de Nancy, un peu au-dessus du confluent de la Moselle et de la Meurthe, près du canal de la Marne au Rhin; 1,205 hab. Hauts fourneaux. Beau pont de sept arches construit en 1781. Ruines d'un château fort construit au XIIIe siècle. Sur la place du village, croix de 8 mètres de hauteur, portant un Christ d'un côté, et de l'autre un chevalier à casque plat et visière fermée. En 1308, le château de Frouard fut assiégé par l'évêque de Metz, ligué avec les comtes de Bar et de Salm. Les troupes lorraines accourues à la défense de ce château s'emparèrent d'une montagne voisine couverte de pierres, et ce fut à coups de cailloux qu'elles mirent en fuite les troupes épiscopales. C'est à Frouard que la ligne de Metz se relie au chemin de fer de Paris à Strasbourg.

FROUDE (Richard HURRELL), l'un des plus ardents apôtres du mouvement de l'Eglise d'Angleterre connu sous le nom de *mouvement d'Oxford,* né en 1803, mort en 1833. Il fut élu membre du collége d'Oriel, en 1826, et ordonné prêtre par l'évêque d'Oxford en 1829. Des extraits de ses mémoires, de sa correspondance et de ses écrits ont été publiés à Londres, sous le titre de *Remains* (restes), en 4 vol. (1838). Ces pages posthumes témoignent, non-seulement de la simplicité et de la sincérité de caractère de l'auteur, mais surtout de la tendance romaine qu'avait, dès cette époque, le mouvement d'Oxford.

FROUDE (James Anthony), historien anglais, né à Totness (Devonshire) en 1818, frère du précédent. Il fit ses études à Oxford, fut élu membre du collége d'Exeter, en 1840, et ordonné diacre en 1845. Mais il abandonna bientôt l'Eglise pour la littérature. En 1847, il publia un volume de nouvelles intitulé : les *Ombres des nuages;* en 1849, il fit paraître sa *Némésis de la Foi;* la liberté avec laquelle il confessa dans ce livre les opinions les plus hétérodoxes lui attira de violentes attaques, principalement dans le *Fraser's Magazine,* qui, tout en dénonçant son ouvrage comme impie et dangereux, ne put s'empêcher de rendre justice à la sincérité, à la hardiesse et au talent de l'auteur. Bientôt, abandonnant les querelles théologiques, M. Froude tourna ses études vers un but plus utile. En janvier 1852, il publia dans le *Westminster Review* un travail sur Marie Stuart, qui attira sur-le-champ l'attention des hommes compétents. Cet article fut bientôt suivi d'essais sur Elisabeth, Marie Tudor, le cardinal Wolsey, John Knox, le livre de Job, Spinosa, etc. Malgré ces travaux, M. Froude amassait laborieusement les matériaux d'un ouvrage qui allait le placer au premier rang des historiens contemporains. Ce fut en 1856 que parurent les deux premiers volumes de son *Histoire d'Angleterre, depuis la chute de Wolsey jusqu'à la mort d'Elisabeth* (les volumes 3 et 4 furent publiés en 1856). Peu d'ouvrages historiques ont excité d'aussi nombreuses controverses. Cependant les adversaires les plus acharnés de l'auteur durent convenir qu'il avait toujours essayé de dégager la vérité de tant d'opinions diverses émises avant lui, avec une loyauté et une bonne foi dont il fallait lui tenir compte. Si M. Froude n'a pas convaincu ses lecteurs qu'Henri VIII fut un bon et grand roi, il a laissé au moins de l'époque des Tudors un tableau qui n'est plus à refaire après lui. Son style nerveux et souple, touchant dans certaines situations au pathétique, est bien celui que comporte l'histoire telle que nous la comprenons aujourd'hui. Depuis 1860, M. Froude a collaboré activement au *Fraser's Magazine;* il demeure depuis plusieurs années dans le North-Devon, auprès de son beau-frère, le révérend Charles Kingsley, un des écrivains les plus estimés de l'Angleterre.

FROUEMENT s. m. (froû-man — rad. *frouer*). Chasse. Action de frouer, d'imiter le cri de la chouette.

— **Encycl.** De tous les appeaux à frouer, le plus usité et le plus commode est la feuille de lierre. On la dispose de façon qu'elle représente un cône dont la pointe serait en bas; on la tient avec les trois premiers doigts de la main en ayant soin que la pointe du cône remplisse l'intervalle que laissent les extrémités des trois doigts unis entre eux. L'art de frouer n'est pas aussi difficile que celui de piper, mais il exige encore une certaine expérience. Il faut savoir exprimer les différents sentiments des oiseaux, l'amour, la crainte, le désir de la vengeance, la colère, etc. Il existe encore, outre la feuille de lierre, différentes machines à frouer. L'une d'elles est en acier; sa lame n'est pas tranchante, mais assez mince cependant pour qu'en l'approchant des lèvres l'issue de l'air hors de la bouche produise un *frouement* et un *chouchement* très-imitatifs. Cette lame sert de manche à un petit marteau également d'acier avec lequel on appelle les pics. On fait usage de ce marteau lorsqu'on entend les pics s'appeler mutuellement en frappant sur les arbres avec grand bruit. Il faut avoir soin de frapper un peu plus fort qu'eux et de cesser quelques secondes après eux. Une autre machine à frouer est d'argent et d'ivoire. Lorsque la lame d'ivoire est fermée, elle ne remplit pas entièrement le vide que laissent les côtés de la machine d'argent. Celle-ci, faite à l'imitation d'une feuille de lierre pliée, à laquelle on a pratiqué un trou, est mince sur l'un des côtés et épaisse sur l'autre, auquel se trouve attaché le tenon. De cette façon, on peut s'en servir d'abord comme d'une feuille de lierre et ensuite comme de la machine précédente.

Dans la définition et les explications qui précèdent, nous avons cru devoir nous conformer au sens généralement exprimé par les lexicographes; mais, à nos yeux, ce sens est loin d'être exact. Pour nous, et nous en parlons *ex professo, frouer* n'est pas du tout imiter le cri de la chouette; mais le vol, le battement d'ailes de cet oiseau à travers la feuillée, afin d'éveiller l'attention des oiseaux. Le pipeur imite alors le cri de la chouette au moyen d'un appeau ou simplement d'une feuille de chiendent placée entre les deux pouces rapprochés l'un de l'autre. Il ne faut, en effet, qu'un instant de réflexion pour comprendre que le son *frou* ne peut pas être l'onomatopée du cri lugubre et prolongé de la chouette.

FROUER v. n. ou intr. (frou-é — onomatop. du cri de la chouette, v. FROUEMENT). Chasse. Imiter à la pipée le cri de la chouette ou du geai, afin d'attirer les oiseaux.

— V. a. ou tr. Tordre, fausser. ‖ Vieux mot.

FROU-FROU s. m. (frou-frou). Onomatopée dont on se sert pour exprimer le frôlement des étoffes ou des objets d'une résistance analogue : *Le* FROU-FROU *de la robe de soie lui annonça la baronne.* (Balz.) *La robe remplit tout le trottoir et produit ce bruit délicieux pour lequel on a inventé l'imitatif et joli mot de* FROU-FROU. (Ch. Monselet.)

— Bruit d'instruments à cordes pincés avec les doigts : *On entend le* FROU-FROU *des guitares et le ronronnement des darboukas.* (Feydeau.) ‖ Bourdonnement : *On chuchote, on bourdonne; l'émotion, la curiosité, l'impatience de l'attente se trahissent par un* FROU-FROU *général des plus flatteurs.* (Alb. Second.)

— Pop. *Faire frou-frou, faire du frou-frou,* Etaler un grand luxe : *Il a beau* FAIRE DU FROU-FROU, *il ne fera pas oublier son origine.*

— Ornith. Nom vulgaire d'une espèce de colibri.

Froufrou, comédie en cinq actes, en prose, de MM. Meilhac et Halévy, représentée sur le théâtre du Gymnase le 30 octobre 1869. C'est dans un des plus jolis articles de Charles Yriarte à la *Vie parisienne* que les auteurs sont allés chercher, sinon leur type de femme, tout au moins le nom qu'ils lui ont donné. La Froufrou d'Yriarte, ou mieux du marquis de Villemer, n'aurait guère pu être transportée sur le théâtre, dont elle eût choqué toutes les bienséances. « Ce sont, dit Yriarte, ces messieurs qui l'ont appelée *Froufrou...* Vous comprenez : on taille sa plume, on s'ennuie... *frou-frou...* On entend... un petit bruit charmant... une robe de soie qui frôle les murs étroits des couloirs... Ah! voilà *Froufrou.* »

Dans la pièce de MM. Meilhac et Halévy, Froufrou s'appelle Gilberte Brigard. Gilberte est une jeune fille comme il y en a tant dans les hautes sphères sociales. Son père s'est peu occupé d'elle, absorbé qu'il est par ses plaisirs. Comme l'a très-bien dit M. Sarcey, dans le *Temps,* le père explique la fille. « Il est veuf depuis de longues années. Au temps même où vivait sa femme, il était si peu ma-

rié, si peu, que ce n'était pas vraiment la peine d'en parler. M. Brigard est immensément riche, et il a toute l'élégance, ou, pour mieux dire, tout le débraillé de la haute vie. » Quand des filles sont élevées par un tel père, il faut ou qu'elles se laissent gagner par cette corruption très-réelle que couvre mal un vernis de bonne compagnie, ou que, par réaction, elles deviennent très-sérieuses et prennent la direction de la maison qui va à la dérive. C'est ce dernier parti qu'a adopté Louise, à qui la nature a donné un caractère réfléchi, un cœur profond et tendre. Elle est devenue la mère de sa sœur plus jeune, de Gilberte, à laquelle une extrême vivacité et des entraînements de jeunesse que rien ne vient réprimer ont valu le surnom de *Froufrou.* Demandée en mariage par MM. de Sartoris et de Valréas, celle-ci se décide au hasard pour le premier, parce que Louise, qui aime de Sartoris à l'insu de tout le monde, lui conseille cette union, se dévouant ainsi pour ce qu'elle croit être le bonheur de sa sœur bien-aimée. Gilberte, qui ignore ce sacrifice, vit jeune femme comme elle a vécu jeune fille et se livre à toutes ses fantaisies : elle passe son temps à jouer la comédie de société au bénéfice des pauvres et ne s'occupe pas plus de sa maison, de son mari et de son enfant que si tout cela n'existait pas. Louise, qui s'était tenue éloignée du jeune ménage, cède aux instances de M. de Sartoris et de Froufrou : elle comprend qu'il y a là une nouvelle occasion de se dévouer en veillant aux intérêts de ceux qui lui sont chers, et elle ramène dans cet intérieur si abandonné l'ordre et le bonheur. Le mari est le plus heureux des hommes; il a pour ainsi dire deux femmes : l'une qui est l'ange et l'autre qui est le démon du foyer; mais la comtesse ne tarde pas à s'apercevoir qu'elle n'a pas gardé la meilleure part. Elle se voit bientôt comme une étrangère en sa propre maison. Comme elle s'est prise à aimer Valréas, qui lui donnait la réplique dans *Indiana et Charlemagne,* et qu'effrayée du précipice où elle court elle a cherché en ce péril à se rattacher à ses devoirs d'épouse, elle a senti avec épouvante d'abord, avec humeur ensuite, toutes les branches se casser dans sa main. Son enfant, Louise l'a confisqué; son mari, il ne jure que par Louise, et quand elle, Froufrou, veut reprendre le gouvernement de son ménage, Sartoris ne voit dans cette tardive volonté que le résultat d'un nouveau caprice. Froufrou n'est pas femme à couver longtemps une sourde rancune. Au moindre prétexte elle va éclater. Ce prétexte ne tarde pas à venir. Un mariage brillant se présente pour Louise; Louise le refuse, et le comte n'en est pas trop fâché. Farouche, Froufrou écoute une conversation, et quand son mari, s'approchant d'elle pour prendre congé, lui dit en lui serrant la main : « Tâchez de décider votre sœur. — J'essayerai, » répond-elle d'une voix altérée par la colère. Ici se place la plus belle scène de la pièce. La jalousie de Froufrou ne connaît plus de bornes. Elle accuse Louise d'aimer Sartoris et de refuser, à cause de cet amour, le mariage qu'on lui propose. Elle ne répond à sa sœur, qui l'accable de justifications, que par des exclamations entrecoupées, que par des cris de fureur. « Tu m'as pris ma maison, mon mari, mon enfant, s'écrie-t-elle; eh bien! garde tout! » Et elle se sauve, elle va rejoindre à Venise M. de Valréas, qui devient son amant.

Ici était le nœud de la pièce, et les auteurs s'y sont mal pris pour dénouer des situations aussi énergiquement tracées jusque-là. Jusqu'à cette vigoureuse sortie de Froufrou, la pièce était une excellente comédie. A partir de ce moment, elle tourne au drame et au drame ordinaire. Froufrou disparaît pour n'être plus qu'une vulgaire héroïne. Analyser les deux derniers actes serait peine superflue. M. de Sartoris retrouve naturellement sa femme, et non moins naturellement se bat avec Valréas, qu'il blesse à mort. Au dernier acte, Gilberte, l'ombre de Froufrou, revient mourir chez son mari, et obtient de lui, avec sa bénédiction, la promesse d'épouser Louise, qui deviendra ainsi la mère d'un enfant qui, depuis longtemps déjà, la reconnaît pour telle.

Quoiqu'ils aient failli à la fin, MM. Meilhac et Halévy n'en ont pas moins écrit là une œuvre pleine de scènes remarquables et qui est bien faite pour donner une haute idée de leur talent. Ils ont eu d'ailleurs cette bonne fortune de trouver des acteurs dignes de l'ouvrage qu'ils avaient à interpréter. Froufrou a été pour Mlle Desclée l'occasion de se révéler comme une des premières actrices de la scène française. Elle a été Froufrou jusqu'au bout des ongles.

FROULLAY-TESSÉ (Charles-Louis DE), prélat français, né à Saint-Denis de Gâtines (Maine) en 1687, mort en 1767. D'abord grand vicaire de Toulouse, puis évêque du Mans (1723), il se signala par sa modération, par sa sagesse, à l'époque des querelles au sujet du jansénisme, et par son esprit de charité. Il fonda un collége-séminaire à Danfert, une maison de retraite pour les prêtres infirmes, un Hôtel-Dieu pour les malades, fit fermer deux cimetières qui rendaient insalubres les quartiers les plus populeux du Mans, et, pendant une disette qui sévit dans le Maine, en 1738 et 1739, il parvint à trouver les sommes nécessaires pour fournir des aliments et de l'ouvrage à près de dix mille indigents. On a de lui un mandement contre le traité des *Ordinations anglaises* du P. Coudayer (1727, in-4°); des *Ordonnances synodales* (1747, in-8°), et un *Nouveau bréviaire* (1748, 1 vol. in-8°).

FROUMENTEAU ou **FROMENTEAU**, pseudonyme d'un publiciste protestant français du XVIe siècle, dont le véritable nom est resté inconnu. On a de lui : le *Secret des finances de France, découvert et réparti en trois livres par N. Froumenteau, et maintenant publié pour ouvrir les moyens légitimes et nécessaires de payer les dettes du roy, descharger ses sujets des subsides imposez depuis trente-un ans et recouvrer tous les deniers prins à Sa Majesté* (1581, 1 vol. in-8°). Cet intéressant et curieux ouvrage, dédié à Henri III, présente un relevé des recettes et des dépenses sous Henri II, François II, Charles IX, Henri III, et un exposé des misères de la France. L'auteur affirme que dans l'espace de trente et un ans, de 1549 à 1581, les recettes se seraient élevées à la somme de 1,453,000,000 livres, les dépenses à celle de 926,206,000 livres seulement, et que, bien qu'il dût rester un excédant de plus de 526 millions, il existait, au contraire, un déficit considérable. Passant à la statistique des misères de la France, Fromenteau compte pour la même période 765,200 hommes morts dans les guerres de religion, 12,300 femmes ou filles violées, 128,256 maisons brûlées ou détruites, etc. On ignore où l'auteur a puisé ses renseignements et quel degré de confiance on doit leur accorder; mais son accent de sincérité et les détails très-précis qu'il donne semblent devoir inspirer une réelle confiance. On a attribué cet ouvrage à Nicolas Barnaud.

FROVA (Joseph), historien piémontais du XVIIIe siècle. Il devint chanoine régulier de Saint-André de Verceil, historiographe de sa congrégation, professa quelque temps la théologie à Rome et prit part à la polémique qui eut lieu, en 1760, sur la question de savoir quel est le véritable auteur du livre de l'*Imitation.* Frova se prononça pour Thomas a Kempis. Il a publié : *De sacris imaginibus* (Venise, 1750, in-12); *Vita et gesta G. Bicchieri* (Milan, 1767, in-8°).

FROWARD, cap de l'Amérique du Sud, dans la Patagonie, à l'extrémité méridionale du continent américain, sur le détroit de Magellan, par 53° 53' de lat. S. et 73° 38' de long. O.

FRUCTESCENCE s. f. (fru-ktèss-san-se — du lat. *fructus,* fruit). Bot. Epoque de l'année à laquelle la plupart des semences mûrissent. ‖ Peu usité.

FRUCTESCENT, ENTE adj. (fru-ktèss-san, an-te — du lat. *fructus,* fruit). Qui se couvre de fruits. ‖ Peu usité.

FRUCTIDOR s. m. (fru-kti-dor — du lat. *fructus,* fruit). Douzième mois du calendrier républicain, en France, correspondant au 18 août-17 septembre :

Dans les vergers, Pomone, avec ses dons,
De *fructidor* a couronné la tête,
Et par cinq jours de triomphe et de fête
Ferme avec lui le cercle des saisons.
***

— *Faire un dix-huit fructidor,* Epurer violemment, illégalement, le corps représentatif, comme on le fit au 18 fructidor 1797.

Fructidor an V (COUP D'ETAT DU 18) [4 septembre 1797]. A l'article DIRECTOIRE, nous avons esquissé déjà la singulière situation de la République à cette époque. Les élections de l'an V, pour le renouvellement constitutionnel d'un tiers du Corps législatif, influencées par l'or anglais, suivant le plan imaginé par Pichegru, avaient fait entrer aux Cinq-Cents et aux Anciens des royalistes avoués, et même des conspirateurs et des hommes vendus à l'étranger, comme Pichegru lui-même, Imbert-Colomès, agent de Louis XVIII, Chemblé, Claret de Fleurieu, ancien ministre de Louis XVI, l'ex-comte de Murinais, le général Willot, Royer-Collard, Camille Jordan, Quatremère de Quincy, de Vauvilliers, compromis dans le complot de Brotier, Marmontel, Maine de Biran, etc. Ce nouveau tiers vint renforcer la petite opposition royaliste des conseils et entraîna dans son mouvement de réaction les modérés, dont les tendances monarchiques étaient notoires.

La nomination des présidents et secrétaires dessina nettement l'esprit de la majorité. Les Cinq-Cents choisirent pour président Pichegru, et pour secrétaires, Siméon, de Vaublanc et Henri Larivière; les Anciens, Barbé-Marbois pour président. C'était évidemment la conspiration royaliste portée à la tête des conseils. Un membre du Directoire était à remplacer, aux termes de la constitution : les conseils élurent Barthélemy, le neveu de l'auteur d'*Anacharsis,* et notre chargé d'affaires en Suisse; c'était une honnête médiocrité, mais un royaliste avéré. Il vint siéger à côté de ses collègues, tous quatre anciens conventionnels et régicides. Il forma la minorité opposante avec Carnot, engagé dès lors dans une direction fausse, et que la crainte chimérique de l'anarchie avait jeté dans le camp de la réaction. Républicain sincère, il faisait ainsi, sans le vouloir et sans y songer, les affaires de la faction royaliste.

Le club de Clichy, où se réunissaient les députés de ce parti et les modérés qui en suivaient l'impulsion, redoubla de violence et d'activité. Ses délibérations réagissaient nécessairement sur celles des conseils, et c'était là en réalité que se concertaient les principales mesures.

D'un autre côté, la liberté de la presse étant illimitée, les journaux royalistes pullulaient et poursuivaient les directeurs et tous les républicains de leurs outrages et de leurs calomnies.

Les émigrés rentraient en foule par toutes les frontières de la République; Paris se peuplait de chouans, d'agents de l'étranger et d'intrigants royalistes. Les deux conseils faisaient une guerre furieuse au Directoire et s'attachaient à détruire l'œuvre de la Révolution par une suite de lois sur les finances, les émigrés, les cultes, etc. La situation se tendait de jour en jour et la contre-révolution semblait imminente. Dans l'Ouest et le Midi, la chouannerie, les brigandages et les assassinats de patriotes se multipliaient d'une manière effrayante.

Une découverte faite par Bonaparte en Italie vint jeter une nouvelle lumière sur les complots de la faction. Le comte d'Entraigues, agent de Louis XVIII, ayant été arrêté à Venise, on trouva dans ses papiers les preuves de la trahison de Pichegru et des menées du parti à l'intérieur. Bonaparte communiqua les renseignements qu'il avait obtenus au Directoire, qui laissa provisoirement cette affaire secrète, attendant une occasion de s'en servir utilement. Ne pouvant plus conserver aucun doute sur la contre-révolution qui se préparait, les trois membres unis du Directoire, Barras, Laréveillère et Rewbell, recherchèrent les moyens de déjouer la conspiration qui avait de si grandes ramifications dans les deux conseils. Demander l'accusation de Pichegru, c'était s'exposer à un vote négatif d'une majorité systématiquement hostile, et aux dangers d'un éclat prématuré. En outre, on n'avait de preuves matérielles que contre quelques-uns des chefs. En présence de ces difficultés, l'idée d'un coup d'Etat s'imposa en quelque sorte à la volonté des trois directeurs. Il fut décidé en principe qu'on arrêterait Pichegru et ses complices présumés, et qu'on demanderait ensuite au Corps législatif épuré une loi de bannissement.

Barthélemy et Carnot ne furent pas mis dans la confidence de cette résolution, car l'appui qu'ils donnaient aux conjurés, leurs relations avec eux, les faisaient considérer par leurs collègues comme complices, tandis qu'ils n'étaient en réalité, le premier que le complaisant de la faction, et le second sa dupe.

En attendant le moment d'agir, les trois directeurs cherchèrent des appuis de tous côtés. Ils en trouvèrent parmi les patriotes, qui cependant n'avaient pas été ménagés par le fameux système de bascule du gouvernement; parmi les membres du cercle constitutionnel, que dirigeaient Mme de Staël, Benjamin Constant, Talleyrand, etc.; enfin, dans les rangs de l'armée, où le sentiment révolutionnaire s'était maintenu dans toute son énergie. L'armée d'Italie, notamment, qui venait de s'illustrer par tant de victoires, frémissait d'indignation au récit des entreprises des royalistes et des dangers de la République.

Bonaparte donna résolûment son appui moral au gouvernement. A l'occasion de l'anniversaire du 14 juillet, il adressa à son armée une proclamation significative où l'on remarquait les passages suivants : « ... Soldats, je vois que vous êtes profondément affectés des malheurs qui menacent la patrie; mais la patrie ne peut courir des dangers réels. Les mêmes hommes qui l'ont fait triompher de l'Europe coalisée sont là... Les royalistes, dès l'instant qu'ils se montreront, auront vécu. »

Hoche tint un langage aussi énergique, et il offrit avec l'entraînement de sa belle âme son bras et sa vie. Toutes les divisions des armées de Sambre-et-Meuse, de Rhin-et-Moselle et d'Italie suivirent cet exemple et signèrent des adresses aux républicains et au Directoire pour les engager à réunir leurs efforts contre le royalisme. L'espace ne nous permet pas de multiplier les citations; disons seulement que le langage des armées était unanime; toutes disaient au Directoire : « Agissez, sauvez la République, nos bras sont prêts! »

Les trois directeurs n'hésitèrent plus. Barras se concerta avec Hoche, qui fit marcher vers Paris des troupes qu'il avait à diriger sur Brest, pour son expédition d'Irlande. Par l'imprudence d'un commissaire des guerres, ces troupes dépassèrent, avant l'heure d'agir, la limite constitutionnelle (qui était de douze lieues autour de Paris). Ce mouvement faillit tout compromettre, d'autant plus que dans le même temps le Directoire avait changé plusieurs ministres. Il y eut de vives alarmes parmi les royalistes des conseils, qui, de leur côté, préparaient des coups d'autorité, tels que la mise hors la loi des directeurs, la dictature de Pichegru et enfin le rétablissement de la monarchie.

A ce moment, arriva à Paris le général Augereau, que Bonaparte envoyait d'Italie en apparence pour apporter des drapeaux conquis, en réalité pour coopérer au coup d'Etat. Il fut investi sur-le-champ du commandement de la division. Ce fait était significatif, Augereau étant connu comme un des plus ardents révolutionnaires de l'armée.

La crise allait enfin aboutir. Les meneurs des conseils comptaient s'appuyer sur la jeunesse royaliste, sur les combattants du 13 vendémiaire, sur une garde nationale réorganisée d'après un projet dont ils pressaient l'adoption, enfin sur les émigrés et les chouans accourus à Paris avec leurs chefs, le prince de la Trémouille, Bourmont, de Frotté, Polignac, d'Autichamp, etc. Mais leurs lenteurs et leurs irrésolutions les perdirent.

Au moment d'éclater, les trois directeurs firent de louables efforts pour ramener Carnot, qui persista avec opiniâtreté et aigreur dans son aveugle opposition. Il fut alors décidé qu'il serait enveloppé avec Barthélemy dans les mesures qui se préparaient.

Comme il arrive souvent en de telles circonstances, des alarmes avaient été si souvent répandues, que la surveillance des conseils s'endormit précisément au moment décisif.

Cependant tout était prêt : les troupes de Hoche, disposées autour du rayon constitutionnel, pouvaient accourir à Paris en quelques heures; les grenadiers du Corps législatif, la plupart anciens combattants des grandes journées de la Révolution, étaient en partie gagnés; l'appui des patriotes n'était pas douteux; tous les moyens de succès étaient dans la main du Directoire.

Chose étrange, au moment où les partis se mesurent des yeux et vont se précipiter l'un sur l'autre, quand à chaque instant on attend avec angoisse le tocsin de la guerre civile, le caractère national reprend le dessus, et les royalistes riment joyeusement contre leurs ennemis un couplet qu'un journal du temps nous a conservé :

Barras s'en va-t-en guerre,
Juste ciel! mon cœur tremble et se serre;
Barras s'en va-t-en guerre,
Rewbell y va-t-aussi;
Et puis Laréveillère,
Juste ciel! mon cœur tremble et se serre;
Et puis Laréveillère :
Dieu nous fasse merci!

Toutefois, les commissions des inspecteurs, chargées de veiller à la sûreté des conseils, se maintenaient en permanence depuis plusieurs jours, quand éclata le drame, qui heureusement s'accomplit sans effusion de sang.

Les conspirateurs des conseils devaient exécuter leur coup de main le 19 fructidor. Dans la nuit du 17, ce secret fut vendu à Barras par un traître du parti, le prince de Carency, fils du duc de la Vauguyon. Il n'y avait donc pas un moment à perdre : les dernières dispositions furent prises avec rapidité.

Dans la nuit du 18, les trois directeurs et les ministres se constituèrent en permanence et rédigèrent les ordres et les proclamations nécessaires; on joignit aux placards les preuves de la trahison de Pichegru et autres pièces. Augereau investit les Tuileries et le Manége, lieux des séances des deux conseils, et prit possession du palais vers cinq heures du matin; il était environné d'un état-major de plus de quatre cents officiers, parmi lesquels Santerre, Rossignol, Châteauneuf-Randon, Peyron, Bessières, et jusqu'à la veuve de Ronsin en habit d'amazone. Il fit arrêter Ramel, commandant des grenadiers du Corps législatif, Pichegru, quelques autres membres de la commission des inspecteurs et les envoya au Temple.

Paris se réveilla au bruit du coup d'Etat, qu'il accueillit avec calme.

Au Luxembourg, Carnot, averti à temps, s'évada par une petite porte donnant sur le jardin. Barthélemy, invité par Barras à imiter cet exemple, voulut mettre à son départ des conditions inacceptables, et finalement refusa de s'enfuir.

Les arrestations ne furent, d'ailleurs, qu'au nombre de vingt-cinq, presque aussitôt réduites à quinze par des mises en liberté.

Cependant le Directoire n'avait point l'intention de dissoudre les conseils, mais seulement d'éliminer les conspirateurs et leurs complices présumés. Les deux Assemblées furent réunies dans la matinée, les Anciens à l'Ecole de médecine, les Cinq-Cents à l'Odéon, à portée du Luxembourg. Le nombre des membres présents était assez considérable et plus que suffisant pour valider les délibérations. Entraînés par ce coup de vigueur, les incertains et les constitutionnels modérés s'étaient ralliés à la minorité républicaine. La communication des pièces contre Pichegru et quelques autres, les preuves morales d'une vaste conspiration royaliste achevèrent de gagner les indécis. Les Cinq-Cents nommèrent une commission de cinq membres composée de Chazal, Villers, Sieyès, Boulay (de la Meurthe) et Poullain-Grandpré. Cette commission proposa les mesures suivantes : annulation des opérations électorales faites en prairial dans quarante-huit départements; interdiction des droits électoraux pour tous les parents ou alliés des émigrés; déportation d'environ soixante-dix personnes, directeurs, députés, royalistes, écrivains; application des lois sur les émigrés, les prêtres rebelles; expulsion des membres